

LA PÊCHE RÉCRÉATIVE AU BAR SUR LES FAÇADES ATLANTIQUE, MANCHE ET MER DU NORD

Résultats de l'enquête 2009-2011



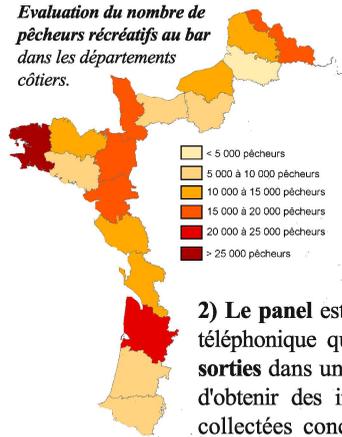
Introduction

Bien gérer les activités humaines et les ressources naturelles côtières nécessite de connaître de manière précise les interactions entre elles. A l'heure actuelle, la pêche professionnelle est relativement bien suivie, mais ce n'est pas le cas de la pêche récréative. En effet, cette activité est difficile à caractériser et à renseigner car elle renvoie le plus souvent à des pratiques nomades, dispersées et très hétérogènes, pour lesquelles les informations sont rares.

Quel est le but de cette étude ?

Mieux connaître les pêcheurs récréatifs au bar, leurs pratiques, et affiner l'estimation des captures

Evaluation du nombre de pêcheurs récréatifs au bar dans les départements côtiers.



1) **L'enquête téléphonique**, réalisée en collaboration avec l'institut de sondage BVA, a permis d'interroger 15000 foyers situés dans les départements côtiers des façades Atlantique, Manche et Mer du Nord. Ciblant uniquement l'activité de pêche récréative au bar, cette enquête téléphonique, basée sur un échantillonnage aléatoire de la **population** française, offre une bonne représentativité de la communauté des pêcheurs récréatifs au bar. Elle ne permet cependant pas de décrire précisément les caractéristiques des sorties de pêche, d'où le recrutement d'un panel de pêcheurs.

2) **Le panel** est formé par des pêcheurs récréatifs au bar recrutés lors de l'enquête téléphonique qui acceptent de décrire volontairement les caractéristiques de leurs **sorties** dans un carnet de pêche pendant une année. Les 258 panélistes ont permis d'obtenir des informations précises pour 1170 sorties de pêche. Les données collectées concernent les zones de pêche, les engins utilisés, le temps de pêche, ainsi que le nombre, poids et taille des bars pêchés. Les panélistes précisent par ailleurs si les prises de bars sont gardées ou remises à l'eau. Les autres espèces pêchées au cours de ces sorties sont également décrites.

Pourquoi avoir choisi le bar ?

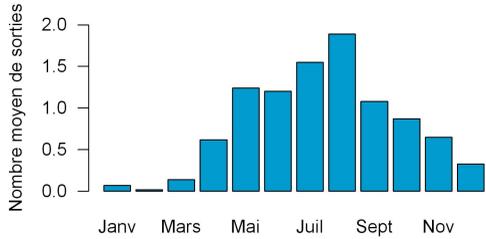
Le bar est une espèce emblématique, très recherchée aussi bien par les pêcheurs professionnels que récréatifs. De plus, l'Union Européenne demande aujourd'hui d'évaluer les prélèvements liés à la pêche récréative au bar, comme c'est également le cas pour le cabillaud, le thon rouge, l'anguille et le saumon. On nomme ici "pêcheur au bar" un pêcheur récréatif ayant capturé au moins 1 bar au cours de l'année écoulée.

Pêcheur occasionnel ou régulier ?

Nous considérons dans cette étude qu'un pêcheur effectuant entre 0 et 3 sorties annuelles de pêche au bar est un pêcheur dit "occasionnel". Un pêcheur est qualifié de "régulier" lorsqu'il effectue entre 4 et 15 sorties par an et de "très régulier" lorsqu'il réalise plus de 15 sorties de pêche au cours de l'année.

Quand, comment et combien de bars pêchent-ils ?

Les sorties de pêche au bar s'effectuent le plus souvent pendant la saison estivale et sont moins nombreuses en hiver. Un pêcheur récréatif effectue en moyenne 2 sorties de pêche au bar au cours du mois d'août. En revanche, entre janvier et mars, le nombre de sorties est très réduit. Cela peut-être expliqué par des conditions météorologiques défavorables et une accessibilité moindre du poisson en hiver, mais également par un respect de la période de frai.

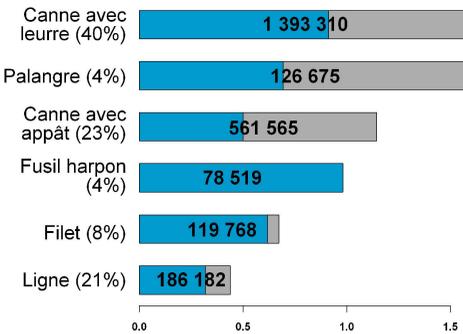


Nombre moyen de sorties de pêche récréative au bar par mois par pêcheur.

La canne avec leurre et la palangre sont les engins qui permettent de capturer le plus grand nombre de bars, soit en moyenne 1,6 bars par sortie. Environ la moitié d'entre eux, pêchés avec ce type d'engins, est remise à l'eau.

On pêche en moyenne 1 bar par sortie avec un fusil harpon et la totalité de ceux-ci est gardée. Les filets permettent de capturer 0,7 bars en moyenne par sortie, dont 7% sont remis à l'eau. La ligne (ligne de traîne, ligne à la main...) affiche le plus faible taux de capture (en moyenne 0,4 bars par sortie).

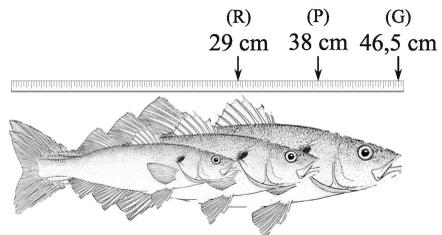
La canne avec leurre est l'engin avec lequel le nombre total de bars pêchés au cours de l'année est le plus important, soit près de 1,4 millions de bars. Le fusil harpon est l'engin avec lequel le nombre total de bars pêchés est le plus faible, soit un peu plus de 78000 bars dans l'année.



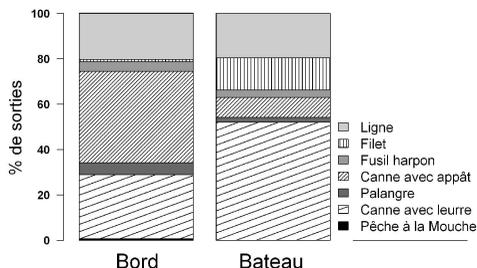
Nombre moyen de bars pêchés par sortie, par pêcheur et par engin. En bleu : bars gardés. En gris : bars remis à l'eau. Effectifs en gras : nombre total de bars pêchés annuellement par engin. (%) : pourcentage de pêcheurs utilisant cet engin.

La **longueur moyenne** des bars pêchés, tous engins confondus, est de 38 cm et celle des bars remis à l'eau est de 29 cm. Il est intéressant de noter que les bars gardés par les pêcheurs récréatifs font en moyenne 46,5 cm soit plus de 10 cm au-dessus de la taille légale de capture (36 cm).

Les données issues du panel démontrent que la sélectivité diffère selon l'engin de pêche utilisé : bien que considérée comme non-sélective, la pêche au filet capture les individus les plus grands (53 cm en moyenne). La chasse sous-marine présente également une très forte sélectivité puisque les bars pêchés font en moyenne plus de 50 cm. La pêche à la canne avec appât vivant est ici la pratique la moins sélective, les bars pêchés étant en moyenne de 34 cm.



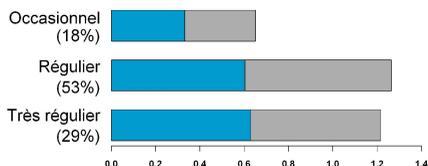
Longueur moyenne des bars pêchés (P), remis à l'eau (R) et gardés (G) (dessin : FAO).



Représentativité de chaque engin dans les sorties de pêche depuis le bord ou depuis un bateau.

Les pratiques de pêche diffèrent selon que les pêcheurs pêchent **du bord ou d'un bateau**. Du bord, la pêche à la canne avec appât vivant est majoritaire (40% des sorties de pêche du bord) tandis que depuis un bateau la pêche à la canne avec leurre constitue la pratique dominante (52% des sorties de pêche en bateau). La pêche à la ligne représente 20% des sorties, que ce soit en bateau ou depuis le bord. La pêche au filet est principalement effectuée depuis un bateau et l'utilisation du fusil harpon se fait aussi bien du bord que d'un bateau (environ 4% des sorties dans les deux cas).

Les pêcheurs récréatifs capturent plus de bars depuis un bateau que depuis le bord : en moyenne 1,4 bars par sortie pour les premiers contre 0,9 pour les seconds. Par contre, dans tous les cas, près de la moitié des bars capturés est remise à l'eau.



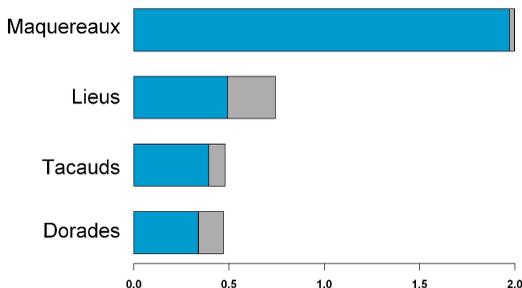
Nombre moyen de bars pêchés par sortie, par pêcheur et par fréquence de sortie. En bleu : bars gardés. En gris : bars remis à l'eau. (%) : pourcentage de pêcheurs appartenant à cette strate

Les pêcheurs **occasionnels** capturent en moyenne deux fois moins de bars par sortie que les pêcheurs **réguliers** ou **très réguliers**. Cependant, on n'observe pas de différence de comportement concernant la remise à l'eau : quelle que soit la fréquence des sorties de pêche, **la moitié des bars pêchés est remise à l'eau**.

Quelles autres espèces sont capturées ?

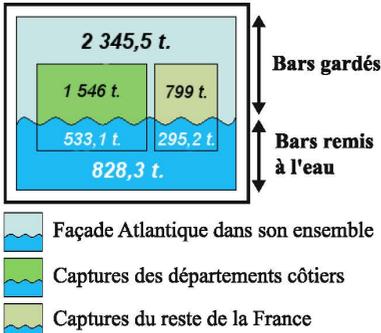
Au cours de la pêche au bar, d'**autres espèces** sont également capturées. Les plus représentées sont les maquereaux, les lieus, les tacauds et les dorades. En moyenne, un pêcheur récréatif au bar capture, au cours d'une sortie, 2 maquereaux, 0,7 lieu, 0,5 tacaud et autant de dorade.

La quasi-totalité des maquereaux pêchés par les pêcheurs récréatifs est gardée, tandis qu'environ 30% des lieus et 25% des dorades sont remis à l'eau.



Nombre moyen de poissons d'autres espèces pêchées lors d'une sortie, par pêcheur. En bleu : poissons gardés. En gris : poissons remis à l'eau.

Estimation des captures totales de bars



Les pêcheurs récréatifs au bar vivant dans les départements côtiers des façades Atlantique, Manche et Mer du Nord (soit plus de 225000 pêcheurs) capturent chaque année **deux fois plus** de bars que l'ensemble de tous les pêcheurs récréatifs au bar vivant dans le reste de la France et pêchant sur les côtes précédemment citées (soit près de 145000 pêcheurs). On estime en effet que les pêcheurs récréatifs au bar des

départements côtiers capturent chaque année un total de près de 2080 tonnes de bars et qu'ils en gardent 1546 tonnes. Les pêcheurs récréatifs au bar du reste de la France pêchent 1094 tonnes de bars chaque année et en gardent 799 tonnes.

Ainsi **3174 tonnes de bars** sont pêchées chaque année par les pêcheurs récréatifs sur les façades Atlantique, Manche et Mer du Nord, dont **2345 tonnes sont gardées et 828 tonnes remises à l'eau**. Il a par ailleurs été estimé que la pêche professionnelle prélève environ 5000 tonnes de bars chaque année sur ces mêmes façades. Ainsi, les pêcheurs récréatifs prélèvent **30% de la totalité des bars pêchés et gardés** sur ces façades.

Cette estimation est inférieure

à celle issue de l'enquête conduite en 2005-2006, et qui concluait à un ratio de 50%. On peut interpréter cette baisse de deux façons : 1) la mise en place d'un **protocole plus précis** en 2009-2010 a induit une baisse des valeurs, qui sont dorénavant bien plus proches de la réalité des prélèvements ; 2) il se peut également que les pêcheurs récréatifs aient pêché moins de bars en 2009-2010 qu'en 2005-2006.

Les pêcheurs récréatifs prélèvent une quantité non-négligeable de bars, mais semblent le faire de manière **responsable**, puisque la moitié des bars pêchés est remise à l'eau et que la taille des poissons gardés est bien supérieure à la taille minimale légale de capture.

Cette étude a permis non seulement de mieux connaître les caractéristiques de la pêche récréative au bar, mais également de tester la mise en place d'un nouveau système de suivi. Ainsi, une nouvelle étude (2011-2012), basée sur cette même méthodologie, est actuellement en cours : elle cible toutes les espèces prélevées par les pêcheurs récréatifs sur toutes les façades y compris la Méditerranée.

Chiffres clés de la pêche récréative au bar (Atlantique, Manche, Mer du Nord)

- 370 000 pêcheurs récréatifs au bar
- plus de **2 millions de sorties** de pêche au bar par an
- 2 sorties sur 5 donnent lieu à la capture d'au moins 1 bar
- **4 millions de bars pêchés annuellement** par les pêcheurs récréatifs en Atlantique, Manche et Mer du Nord (dont 2 millions gardés)
- caractéristiques moyennes des bars pêchés = 38 cm / 825 g
- caractéristiques moyennes des bars gardés = **46,5 cm / 1,2 kg**

Nous souhaitons remercier sincèrement les pêcheurs ayant pris le temps de répondre à l'enquête téléphonique ainsi que les panélistes qui ont accepté, volontairement et bénévolement, de participer à cette étude. Sans eux, tous ces résultats ne pourraient être connus.